

Commémoration du 10ⁱème anniversaire du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine

25 mai 2014, Addis Abeba

Perspectives des acteurs non-étatiques en Afrique sur l'action du CPS

I. Introduction

Conformément à l'article 20 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), le CPS a pris des mesures pour encourager « les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les autres organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, à participer activement aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique ». C'est au vu de ce contexte que le 50ⁱème anniversaire de la Déclaration solennelle, la Déclaration de Tripoli, le Plan d'action de Tripoli, les conclusions de Maseru et la Formule de Livingstone sont édifiants.

Au cours d'une réunion consultative des organisations de la société civile (OSC) et des instituts de recherche, qui s'est tenue à Addis Abeba, en Ethiopie, le 16 avril 2014, la Commission de l'Union africaine (CUA) a désigné ACCORD, ISS, OXFAM et WANEP¹ pour organiser des concertations régionales des acteurs non-étatiques² au sein d'une plate-forme dans le but de formuler des recommandations concrètes sur la manière d'améliorer les relations entre les acteurs et l'UA dans le domaine de la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent au cours de la prochaine décennie.

Au vu des échanges entre le CPS et l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) au cours des 10 dernières années, les concertations régionales ont offert aux acteurs non-étatiques un cadre de partage de leurs impressions et perspectives sur le CPS et l'UA dans un processus inclusif. C'était précisément en vue de faire entendre les acteurs non-étatiques de l'UA, de faire connaître et comprendre aux OSC le travail du CPS/APSA et de permettre aux OSC de contribuer aux mécanismes et les cadres normatifs de la Commission ainsi que d'examiner ces mécanismes et cadres normatifs.

Les principaux objectifs de ces concertations étaient : 1) d'évaluer le CPS au cours de ses 10 premières années de fonctionnement, et 2) d'établir dans quel but la relation entre le CPS et les acteurs non-étatiques peut être mise en valeur afin de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans Afrique.

II. Réflexions sur les 10 ans du CPS

Les conflits sont inhérents à la société, mais c'est souvent lorsque les belligérants d'un conflit ont recours à la violence comme moyen de résolution de leurs différends que les acteurs internationaux ont tendance à chercher des solutions visant à rechercher, à maintenir et à bâtir la paix.

Les causes des conflits sont multiples et profondes. Ces conflits résultent souvent de griefs historiques, présentées parfois comme les sources. Dans le même temps, les raisons du recours à la violence peuvent varier au fil du temps, et des événements qui, en d'autres circonstances, auraient un faible impact en temps de paix, peuvent déclencher la violence dans les cas où les tensions et les griefs existants restent en suspens. La concurrence pour les ressources environnementales limitées peut déclencher et aggraver les conflits sur les ressources naturelles tout comme la contestation des résultats des élections.

1 Le Centre Africain Pour la Résolution Constructive de Disputes (ACCORD) a été l'organisateur pour l'Afrique Australe, l'Institut d'Études Sécuritaires (ISS) celui pour l'Afrique de l'Est et Centrale, OXFAM et Crisis Action ceux pour l'Afrique du Nord, et le Réseau Ouest Africain pour la Consolidation de la Paix (WANEP) celui pour l'Afrique de l'Ouest.

2 « Acteurs non-étatiques » est défini comme incluant la société civile africaine, les medias, les universitaires, les groupes politiques, les instituts de recherche, les groupes de réflexion et le secteur privé.

Il va sans dire que les stratégies élaborées dans le but d'intervenir dans un conflit donné, que ce soit par la menace de l'usage de la force ou par l'intermédiaire de négociations ou d'une médiation, doivent prendre en compte tous ces types de causes et la dynamique d'un conflit.

Bien que 10 années seraient considérés par certains comme les débuts, et ainsi implorent une critique moindre du CPS qui a été quelque peu calqué sur le Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU)³ âgé de 68 ans, d'autres feraient de grosses critiques au cadre APSA et CPS dont la ténacité et la visibilité ont souvent été éclipsées par le CSNU face aux questions complexes de paix et de sécurité. Au vu de ce contexte, plusieurs grands défis ont été identifiés par les acteurs impliqués dans les concertations. Ceux-ci ont été regroupés en douze catégories :

- Les contraintes financières
- Un appui logistique insuffisant pour les opérations de soutien de paix
- Faible coordination des parties prenantes
- Communication et accessibilité insuffisante sur l'action du CPS
- Le manque d'accès à l'ECOSOCC
- Le manque de volonté politique dans la prise de décision
- Le manque de reconnaissance de l'avantage comparatif des approches africaines dans le domaine de la résolution des conflits
- L'accroissement des inégalités et l'absence d'opportunités socio-économiques
- La menace du terrorisme
- Prolifération continue des armes légères et de petit calibre
- Le processus inachevé de décolonisation et de la lutte pour l'autodétermination
- Des stratégies de reconstruction post-conflit inappropriés

III. Recommandations au CPS et à la CUA

À la lumière de ces défis, les acteurs non-étatiques ont identifié les principales recommandations suivantes afin d'améliorer l'action du CPS.

1. Contraintes financières

De ce fait, le besoin d'appropriation des initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité en Afrique est primordial. Il est également essentiel d'accorder la priorité au financement de l'APSA, en particulier lorsque celui-ci est lié aux activités du CPS. Compte tenu de l'épuisement du Fonds pour la paix, le financement demeure peu fiable et imprévisible. Par conséquent, les États membres africains devraient identifier des sources alternatives de financement de l'Union et s'assurer de leur mise en œuvre immédiate. Une pression particulière devrait être exercée sur les États membres afin de les inciter à contribuer davantage aux opérations de maintien de paix et au Fonds pour la paix. Des sanctions devraient être envisagées pour les pays qui ne contribueraient pas. L'engagement d'allouer 12% du budget de l'UA au Fonds pour la paix doit être respecté, ainsi que la prise en compte de l'initiative d'Alfa Konaré exhortant les États membres à contribuer 5% de leurs budgets nationaux pour le soutien des initiatives de l'UA sur la paix et la sécurité.

2. Appui logistique insuffisant pour les opérations de maintien de paix

L'insuffisance d'un appui humain et logistique pour les opérations de maintien de paix continue de se poser en obstacle à une intervention rapide et efficace. Le CPS devrait intensifier ses efforts en invitant les États membres à s'engager à soutenir, et à ceux qui ont fait de telles promesses à honorer leurs engagements en temps opportun. A ce niveau des sanctions pourraient également être envisagées.

3 Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a tenu sa première session le 17 janvier 1946.

3. Faible coordination entre les parties prenantes

Les participants ont identifiés la faible coordination du CPS et des autres acteurs travaillant dans le domaine de la paix et la sécurité, y compris, mais sans se limiter aux Communautés Economiques Régionales (CER)/Mécanismes Régionaux (MR), le Comité Directeur des Organisations Citoyennes et de la Diaspora (CIDO), le Comité économique, le Conseil Economique, Social et Culturel de l'Union Africaine (ECOSOCC), le Parlement panafricain (PAP) ainsi que l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union Européenne (UE) et la Ligue Arabe (LA), qui pose de graves problèmes aux principes de subsidiarité et de complémentarité.

Réalisant que, trop souvent, il est difficile de savoir qui devrait mener une initiative particulière, les principes de complémentarité et de subsidiarité devraient être appliqués en vue d'éviter les doubles emplois et le chevauchement des efforts et de favoriser le partage efficient des tâches entre l'ONU et la CUA/CPS d'une part, et les CER/MR et la CUA/CPS de l'autre. Une telle initiative permettrait d'officialiser un accord et d'économiser les ressources du CPS qui sont souvent utilisées pour des interventions concurrentielles dans des domaines où d'autres organismes internationaux ou régionaux ont non seulement un intérêt, mais également les compétences et sont mieux équipées pour intervenir. Cet accord devrait institutionnaliser un cadre de coordination entre le CPS et le CSNU, les CER/MR et autres organes et divisions de l'UA, et devrait consacrer un espace aux OSC pour qu'elles observent et surveillent leur (non-) respect.

A l'instar, l'harmonisation des mécanismes d'alerte rapide continentaux et régionaux, avec la pleine participation des OSC possédant une expertise requise est essentielle pour le renforcement de la surveillance et de l'évaluation, et la promotion de mesures nationales, régionales et continentales de prévention des conflits.

4. Communication et accès insuffisant sur l'action du CPS

Il y a un manque de connaissances sur le fonctionnement du CPS.

Dans ce contexte, le CPS devrait être proactif quant à la diffusion des informations sur son mandat, ses programmes mensuels et les moyens auxquels il a recours pour atteindre ses objectifs.

L'UA devrait partager davantage des informations sur ses différents organes et sur les moyens à travers lesquels les OSC peuvent s'impliquer dans des activités de plaidoyer. Des ateliers au niveau national pourraient être organisés par l'UA pour permettre aux OSC de discuter de leur rôle et de toute contribution probable de l'UA et du CPS. Le modèle de session interactive annuelle des OSC utilisé par l'ONU pourrait être organisé sous la bannière de l'UA de telle sorte que la session coïncide avec un sommet de l'UA.

En outre, des réunions du CPS pourraient être organisées périodiquement dans différentes régions de l'Afrique comme un outil de plaidoyer en vue de divulguer et de répandre les informations sur l'action du CPS parmi les acteurs non-étatiques au niveau national et régional.

Des renseignements sur les décisions clés du CPS devraient être accessibles à tous les niveaux et dans toutes les langues officielles de l'UA afin d'encourager une plus large implication des acteurs non-étatiques. Ceci revêt une importance particulière pour l'arabe et le portugais, qui sont souvent des langues sous-représentées en matière de communication et dans le cadre de la mise en œuvre des activités.

Pour éviter les impressions négatives, et pour résoudre la question de la faible couverture des initiatives du CPS, le CPS devrait identifier et interagir avec un groupe de professionnels des médias à travers le continent et dans le monde, afin d'écrire sans cesse sur le CPS, ses sessions et les objectifs et les mérites de ses décisions. Cette campagne pourrait être incitée à travers la remise d'un prix annuel très convoité visant à récompenser les journalistes qui vont rédiger des articles de manière responsable sur les questions de paix et de sécurité sur le continent africain.

5. Le manque d'accès à 'ECOSOCC

Les critères actuels d'adhésion à l'ECOSOCC se trouvent être une source de marginalisation d'un certain nombre d'OSC travaillant sur le continent.

Il est nécessaire de revoir le statut de l'ECOSOCC afin d'inciter la participation de plus d'OSC et de veiller au caractère représentatif d'ECOSOCC – dans le contenu et dans l'action – pour qu'il représente les OSC qui travaillent à travers le continent. Les OSC se sont rendues compte que le fait que 50 pour cent des fonds d'ECOSOCC proviennent des budgets nationaux est un obstacle à leur participation à l'ECOSOCC au vu du contexte qui favorise le recours exceptionnel au financement national qui porterait ainsi atteinte à leur efficacité et à leur impact au niveau national et continental. En plus, le Secrétariat d'ECOSOCC/CIDO doit être renforcé afin de mieux servir les OSC.

6. Absence de la volonté politique dans la prise de décision

Il semble prévaloir un déficit de volonté politique des États membres à prendre des décisions courageuses et audacieuses pour prévenir, gérer et résoudre les conflits existants.

En admettant que les institutions et les cadres de l'APSA et du CPS soient un des principaux piliers qui aient permis à l'Afrique d'éviter les conflits et les guerres civiles, les acteurs non-étatiques sont d'avis que la plupart des conflits sont déclenchés par la non-application des politiques et instruments juridiques en vigueur. Pour aggraver ce problème, les acteurs non-étatiques à travers le continent sont en grande partie exclus du processus d'élaboration de ces accords. Cependant, leur participation viserait à améliorer leur capacité à surveiller et à évaluer la mise en œuvre des accords et de signaler le non-respect du CPS. Ceci, cependant, va nécessiter que le CPS persuade en permanence les États membres à s'acquitter de leurs obligations au sein du CPS. Le CPS devrait insister sur l'indépendance du pouvoir judiciaire ainsi que le maintien des principes de la démocratie et sur la primauté de l'état de droit dans toutes ses interventions.

Comblent l'écart entre l'alerte précoce et l'action rapide est cruciale, en particulier dans les points chauds à travers le continent. Les avertissements d'instabilité liée aux élections de 2007 au Kenya étaient bien connus avant que les actes de violence ne surviennent. Ceci nécessite l'engagement de tous les membres du CPS quant à la question du renforcement des compétences nationales dans le domaine de la prévention.

En outre, il est nécessaire d'encourager la prise de responsabilité des personnes ayant commis des crimes et d'appeler à de plus grands efforts tendant vers la justice transitionnelle dans les pays ayant connu de récents conflits violents et de l'instabilité. Le CPS, en collaboration avec les acteurs non-étatiques, doit mener des enquêtes indépendantes en vue de rendre justice aux victimes. À cet égard, il convient d'accélérer l'opérationnalisation de la Cour africaine des droits humains et des droits des peuples.

7. Manque de reconnaissance de l'avantage comparatif des approches africaines de résolution des conflits

Les efforts visant à hiérarchiser des moyens pacifiques pour résoudre les conflits sont souvent mis à l'écart dans l'intérêt de parvenir à un règlement rapide d'un conflit. Cela peut conduire à l'abandon prématuré des efforts de médiation, qui devrait en fait rester le mécanisme privilégié pour faire face à de telles crises.

Considérant que les opérations d'intervention et de soutien de paix devraient être encouragées en vue d'assurer la protection des civils, les efforts visant à s'attaquer aux causes profondes d'un conflit nécessitent le maintien du dialogue et d'une médiation. Le CPS doit être conscient du fait que cela peut nécessiter de revoir les stratégies en cours pour s'assurer qu'ils demeurent pertinents et spécifiques au contexte.

8. Une inégalité croissante et le manque d'opportunités socio-économiques

Bien que les niveaux de pauvreté soient à la baisse, il est prévu que les inégalités socio-économiques et la marginalisation vont augmenter dans un avenir proche. Ceci pourrait déclencher un conflit futur

et exacerber les crises actuelles. En outre, le manque d'opportunités économiques, en particulier parmi les jeunes, augmente la probabilité que cette couche de la population soit impliquée dans les actes de violence, le crime organisé et les conflits armés.

Il est nécessaire d'adopter une approche plus globale qui tient compte de l'économie ainsi que des efforts de coopération dans le domaine de la paix et la sécurité. Le CPS devrait être conscient de ce défi et devrait chercher activement à surmonter le fossé qui se creuse entre les riches et les pauvres à travers la formulation de sa politique. À cet égard, le CPS devrait accroître sa collaboration avec les OSC et fournir un appui aux OSC qui travaillent avec les groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants.

9. La menace du terrorisme

Il y a un manque de connaissances et de compréhension commune autour de la nature et de la motivation des différents groupes armés utilisant la terreur pour défendre leurs intérêts. Une analyse plus approfondie et la compréhension de ce phénomène sont essentielles.

Pour répondre à ce défi, le CPS devrait appeler les États membres à fournir un appui technique pour renforcer la coopération en matière de gestion de la sécurité des frontières et améliorer la collecte et l'échange de renseignements. Cela inclut la connaissance accrue sur les sources de soutien pour des activités terroristes. Pour faire face à la menace du terrorisme, il faut une stratégie régionale à travers laquelle le CPS va travailler en étroite collaboration avec les CER et MR, qui jouent un rôle central.

10. Une prolifération continue des armes légères et de petit calibre

La prolifération des armes légères et de petit calibre continue de compromettre les efforts concertés pour la gestion et la résolution des conflits en Afrique. À cet égard, le CPS doit pousser les États membres qui n'ont pas signé et/ou ratifié le Traité sur le commerce mondial des armes à le faire, et à mobiliser la collecte et la combustion d'armes illégales à travers le continent.

11. Processus inachevé de la décolonisation et de la lutte pour l'autodétermination

Malgré les succès de l'OUA/UA, notamment du Comité de Libération de l'OUA, 50 ans après, tous les Africains jouissent du droit à l'autodétermination, y compris le peuple du Sahara occidental.

Dans ce contexte, le CPS doit pousser le CSNU à accélérer le processus du référendum au Sahara occidental sur son futur statut. En outre, le CPS devrait exhorter les États membres de l'UA qui n'ont pas encore reconnu le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination à le faire.

12. Des stratégies de reconstruction post-conflit inadéquates

Les acteurs qui travaillent dans des environnements post-conflit ont souvent besoin d'agir rapidement afin de produire des résultats immédiats et visibles, ce qui explique que de nombreuses organisations actives dans ces domaines aient recours à des stratégies de base. Il existe donc un besoin de trouver des alternatives à ces listes de contrôle du fonctionnement en développant de nouveaux outils pour anticiper, comprendre et faire face aux menaces à la paix et à la sécurité.

À cet égard, le CPS devrait se concentrer sur les points suivants :

- la gestion post-conflit devrait envisager l'indemnisation des victimes et la fourniture d'un soutien psycho-social. Les OSC peuvent apporter un soutien précieux dans ce domaine.
- La réforme du secteur de sécurité : les opérations de soutien de paix devraient soutenir les armées nationales et élaborer des programmes de réhabilitation pour les jeunes en vue de dissuader les jeunes à ne pas rejoindre des rébellions qui s'avèreraient être un moyen rentable de répondre à leurs besoins socio-économiques.
- S'assurer que le personnel des opérations de maintien de paix ne contribuent pas à la compromission des efforts de reconstruction post-conflit, par exemple, en s'impliquant dans le commerce illicite et d'autres formes d'inconduite, y compris l'abus des relations de pouvoir avec la population locale.

- Pour améliorer et soutenir les efforts de consolidation de la paix, le CPS doit assurer la mise en œuvre effective et complète des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), en particulier en ce qui concerne les efforts de démobilisation inefficaces et la prolifération continue des armes légères et de petit calibre.

IV. Les engagements des acteurs non-étatiques vis-à-vis du CPS et l'CUA

- Vu le manque d'informations sur l'étendue du champ d'action des OSC sur le continent, et par conséquent les échanges limités avec le CPS, les acteurs non-étatiques s'engagent à contribuer à la cartographie des OSC actives qui travaillent à travers le continent conformément aux conclusions de Maseru et à l'article 20 du Protocole relatif au CPS. Ce rapport sera soumis à la CUA en vue de son inclusion dans leurs bases de données.
- Les résultats des concertations ont révélé que les acteurs non-étatiques ont des connaissances limitées sur certaines des problèmes abordés. Leur participation à ses assises leur a offert l'occasion d'apprendre et de comprendre l'ampleur et l'étendue des interventions du CPS. À l'avenir, les acteurs non-étatiques s'engagent à se renseigner sur les travaux, les structures et les procédures du CPS et à s'interagir davantage avec le CPS.
- A cet effet, nous allons aussi contribuer à la diffusion de la recherche fondée sur des preuves, ainsi qu'à la sensibilisation des citoyens et au renforcement des capacités des citoyens africains et à la tenue d'ateliers de formation sur des questions liées à la paix et à la sécurité au sein de l'UA. La « recherche » comprend la collecte de données (par exemple, sur les conflits déclencheurs) à travers des enquêtes, la cartographie SIG des séries chronologiques, analyse des politiques, et la collecte d'informations. Un premier engagement spécifique a été pris pour l'organisation d'un atelier de formation en Tunisie visant à réduire le déficit de connaissances.
- L'approche communautaire est un autre outil sous-utilisé que les acteurs non-étatiques peuvent utiliser pour faire connaître l'action du CPS aux peuples africains. Il sera donc renforcer par le plaidoyer et la sensibilisation des citoyens à travers des tournées, des caravanes de la paix, entre autres.
- Au niveau national, les efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité doivent être appuyés par des acteurs non-étatiques qui vont s'engager à exhorter leurs gouvernements nationaux à répondre aux questions de violations des droits de l'Homme, la ratification des traités internationaux et la fourniture d'un financement adéquat à l'UA pour citer quelques actions.
- Les acteurs non-étatiques s'engagent à accroître leur participation aux sessions ouvertes du CPS ainsi que d'autres forums pour améliorer la connaissance du CPS sur un conflit donné. Cela implique faire entendre la voix de toutes les parties prenantes au CFP, en particulier celle des victimes des conflits et autres groupes vulnérables.
- Pour contribuer à réduire la menace de la guerre asymétrique, les OSC s'engagent à fournir un soutien au CPS, aux États membres, aux CER et MR, par la recherche et la collecte d'informations sur le terrain.
- Enfin, nous nous engageons à fournir un soutien d'expert au CPS, au Groupe des Sages et aux comités régionaux du mécanisme des sages et aux mécanismes similaires, en particulier dans des missions d'enquête et les efforts de médiation. En outre, nous nous engageons à renforcer et à promouvoir les mécanismes continental et régional d'alerte rapide à travers le partage d'informations sur le terrain.

V. Remarques finales

Les participants ont salué l'opportunité que la CUA a donnée aux acteurs non-étatiques de contribuer à la planification stratégique du CPS. En vue d'accroître l'élan suscité par ce processus, les participants encouragent la tenue d'un examen annuel et une coordination entre l'CUA et le CPS en particulier, et les acteurs non-étatiques.

ANNEX

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
Concertations en Afrique Australe							
1.	Dr	Stergomena	Lawrence Tax	Executive Secretary	SADC Secretariat		Botswana
2.	Amb.	Mdu	Lembede	High Commissioner	High Commission of South Africa to Botswana	LembedeM@dirco.gov.za	South Africa
3.	Mr	Aziz	Pahad	Former Deputy Minister International Relations; Senior Political Advisor	ACCORD	agpahad@gmail.com	South Africa
4.	Amb.	Welile	Nhlapo	Former Chair of the Kimberley Process and former National Security Special Advisor to President Jacob Zuma		nhlapow@gmail.com	South Africa
5.	Prof.	Germain	Tshibambe Ngoie	Dean, Faculty of Social, Political and Administrative Sciences	University of Lubumbashi	gngoie2013@gmail.com	DRC
6.	Ms	Désirée Marie Stella	Razanamahefa	Executive Director	Centre d'Echanges de Documentation et d'Information Inter-Institutionnelle (CEDII)	Cedii.fia@moov.mg rademastea@yahoo.fr	Madagascar
7.	Prof.	André	Rasolo	President Professor	National Coordination Platform of Civil Society (CNOSC); University of Antananarivo	rasoloandre@yahoo.fr	Madagascar
8.	Mr	Phil	ya Nangoloh	Executive Director	NamRights	nshr@iafrica.com.na	Namibia

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
9.	Dr	John	Tesha	Executive Secretary	Africa Forum	john.tesha@africaforum.org	South Africa
10.	Mr	Joseph	Butiku	Executive Director	Mwalimu Nyerere Foundation	info@nyererefoundation.org	Tanzania
11.	Dr	Martin	Rupiya	Director	The African Public Policy & Research Institute (APPRI)	mrupya@gmail.com	South Africa
12.	Dr	Fathima	Ahmed	Lecturer	University of KwaZulu-Natal	Ahmedf1@ukzn.ac.za	South Africa
13.	Prof.	Owen	Sichone	Director	Dag Hammarskjöld Institute, Copperbelt University	owen.sichone@cbu.ac.zm	Zambia
14.	Ms	Jacinta	Jorge	Executive Director	Peace Promotion Institute (ProPaz)	matinada@yahoo.com Jacinta_jorge@yahoo.com	Mozambique
15.	Mr	Richard	Smith	Steering Committee Representative	Action Support Centre (ASC)	richard@asc.org.za	South Africa
16.	Ms	Sitembile	Mpofu	Director	Centre for Conflict Management and Transformation (CCMT)	impact@ecoweb.co.zw smpofu@ccmt.co.zw	Zimbabwe
17.	Ms	Theresa	Chewe	Administration Manager	Southern African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (SACCORD)	theresachewe@yahoo.co.uk	Zambia
18.	Mr	Seabata	Motsamai	Executive Director	Lesotho Council of NGOs (LCN)	seabata.motsamai@lcn.org.ls	Lesotho
19.	Mr	Florent	Kabongo	Senior Programme Officer	Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa (EISA)	florent@eisa.org.za	South Africa
20.	Prof.	Chris	Landsberg	SARCHI CHAIR for African Diplomacy and Foreign Policy	University of Johannesburg	clandsberg@uj.ac.za	South Africa

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
21.	Dr	Judy	Smith-Hoehn	Programme Manager, Global Powers and Africa Programme	South African Institute of International Affairs (SAIIA)	judy.smith-hoehn@wits.ac.za	South Africa
22.	Mr	Sipho	Gumedze	Secretary/lawyer	Lawyers for Human Rights	siphogumedze@gmail.com	Swaziland
23.	Mr	Musa	Hlophe	Coordinator	Swaziland Coalition of Concerned Civic Organizations (SCCCO)	hlophemin@yahoo.com sccco@swazi.net	Swaziland
24.	Mr	George Abel	Mhango	Lecturer, Centre for Security Studies	Mzuzu University	mhangoga@yahoo.com	Malawi
25.	Mr	Filipe	Furuma	Policy Officer, Citizens and Diaspora Directorate	African Union Commission	furumaa@africa-union.org	Ethiopia
26.	Dr	Sylvester	Maphosa	Chief Research Specialist & Head of Unit: Peace & Security	Africa Institute of Southern Africa (AISA)	smaphosa@ai.org.za	South Africa
27.	Ms	Maitio	Setlhake		Botswana Council of Non- Governmental Organisations (BOCONGO)	admin@bocongo.org.bw	Botswana
28.	Prof.	Balefie	Tsie	Professor	University of Botswana	tsieb@mopipi.ub.bw	Botswana
29.	Dr	Alhaji Sarjoh	Bah	AU Liaison Officer to SADC	African Union Commission	bahs@africa-union.org	Botswana
30.	Dr	Charles	Mubita	Manager: Media, Publications and Public Affairs	SADC Secretariat	cmubita@sadc.int	Botswana
31.	Mr	Joao	Ndlovu	Director of the Organ on Politics, Defense and Security	SADC Secretariat	joaom@africa-union.org machatlimone@yahoo.com	Botswana

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
32.	Mr	Vasu	Gounden	Founder & Executive Director	ACCORD	vasu@accord.org.za	South Africa
33.	Mr	Charles	Nyuykonge	Senior Researcher: Knowledge Production Department	ACCORD	charlesn@accord.org.za	South Africa
34.	Ms	Sabrina	Ensenbach	Coordinator: Knowledge Production Department	ACCORD	sabrina@accord.org.za	South Africa
35.	Ms	Irene	Limo	Senior Programme Officer: Peacekeeping Unit	ACCORD	irene@accord.org.za	South Africa
36.	Mr	Thulisa	Ndlela	Intern: Operations Division	ACCORD	thulisa@accord.org.za	South Africa
Concertations en Afrique du Nord							
37.	Ms	Fatimetou	Ndayan	Head of Research and Monitoring	Arab Organisation for Human Rights - Mauritania	aohrm Mauritania@gmail.com	Mauritania
38.	Mr	Khaled	Chouket	Director	Arab Institute for Democracy	khaledchouket@gmail.com	Tunisia
39.	Mr	Sherif	Hilaly	Director	Arab Foundation for the Support of Civil Society and Human Rights	afcshr2011@gmail.com	Egypt
40.	Mr	Nourredine	Benissad	Chairman	Algeria League for Defence of Human Rights	nour.benissad@gmail.com	Algeria
41.	Mr	Abdel	Monim el Hurr	Secretary General	Arab Organisation for Human Rights (Libya)	aabedmnam@yahoo.com	Libya
42.	Mr	Barhoumi	Majed	Chairman	Africa Friends Association	barhoumimajed@gmail.com	Tunisia
43.	Mr	Magdi Elnaim Hussein	Abdelrahman	Secretary General	Sudan Human Rights Monitor	elnaim.magdi@gmail.com	Sudan

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
44.	Mr	Gamal Abdelaziz	Eid Abdelsamad	Director	Arab Network for Human Rights Information based in Egypt	gamaleid@anhri.net	Egypt
45.	Mr	Yakani Edmund	Berizilious Mulia	Executive Director	Community Empowerment for Progress Organisation (CEPO)	gracelandyei@yahoo.com	South Sudan
46.	Mr	Larosi	Abdalahe	Political Prisoners Dossier	Association of the Families of the Sahrawi Prisoners and Disappeared (AFAPREDSA)	Afapredesa20@gmail.com	Sahrawi Arab Democratic Republic
47.	Mr	Jamie	Balfour-Paul	Advocacy and Campaigns Manager, Middle East and North Africa	Crisis Action	Jamie.balfour@crisisaction.org	Egypt
48.	Ms	Emebet	Getachew Abate	Focal Person, Consultant	Crisis Action	Emebet.ga@gmail.com	Ethiopia
49.	Mr	Jamal	Mabrouk Ali	Chairman	International Organisation for Cooperation and Aid	ioprngo@yahoo.com	Libya
50.	Ms	Martha	Bakwesegha-Osula	Nairobi Director	Crisis Action	Bakwesegha-osula@crisisaction.org	Kenya
51.	Mr	Desiré	Assogbavi	Head of Office	Oxfam International	Desire.Assogbavi@oxfaminternational.org	Ethiopia
52.	Ms	Brenda	Mofya	Policy Advisor	Oxfam International	Brenda.mofya@oxfaminternational.org	Ethiopia
53.	Ms	Faith	Adhiambo	Pan-African Associate	Oxfam International	Faith.adhiambo@oxfaminternational.org	Ethiopia

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
54.	Ms	Fartuun A.	Adan	Executive Director	Elman Human Rights Centre	fartun@elmanpeace.org	Somalia
55.	Mr	Malainin	Lakhal		Saharawi Research Watch	mellakhal@gmail.com	Sahrawi Arab Democratic Republic
Concertations en Afrique de l'Est et Centrale							
56.	Mr	Jerome	Bonso		Ligue Nationale pour les Elections Libres et Transparentes	ibonso1_linelit@yahoo.com	DRC
57.	Mr	René	Ngongo	Environmental Activist		renengongo2002@yahoo.fr	DRC
58.	Mr	Danny B.	Singoma	General Director	CENADEP (Centre National d'appui au Développement et à la Participation Populaire) RESEAUPRODDDES (Réseau de Promotion de la Démocratie et des Droits Economiques et Sociaux)	bosskabalob@yahoo.fr	DRC
59.	Mr	Tresor Chardon	Nzila Kendet	Executive Director	Observatoire Congolais des Droits de l'homme	nzilatresor@yahoo.fr nzilatresor@gmail.com ocdh.brazza@voila.fr	Republic of Congo
60.	Ms	Eugenie N.	Kayitesi	Executive Director	Institute of Policy Analysis and Research (IPAR)	e.kayitesi@ipar.rwanda.org	Rwanda
61.	Mr	Christophe	Sebudandi	Executive Director (Afrob) Member and former President (OAG)	Afrob; Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG)	csebudandi@yahoo.fr	Burundi

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
62.	Amb	Olusegun	Akinsanya	Regional Director	ISS Addis Ababa	oakinsanya@issafrica.org	Ethiopia
63.	Prof	Phillip Kasajja	Apuuli	Programme Manager	Conflict Prevention and Risk Analysis, ISS Addis Ababa	kapuuli@issafrica.org	Ethiopia
64.	Ms	Yolande	Bouka	Senior Researcher	Conflict Prevention and Risk Analysis, ISS Addis Ababa	ybouka@issafrica.org	Ethiopia
65.	Ms	Kidist	Demisse	Intern	ISS Addis Ababa	kdemisse@issafrica.org	Ethiopia
66.	Ms	Lydia	Tejuba	Intern	ISS Addis Ababa	latommisa@issafrica.org	Ethiopia
Concertations en Afrique de l'Ouest							
67.	Dr	Stephen	Faleti	Lecturer	Department of Peace and Conflict Studies, University of Ibadan	drfaleti@gmail.com s.adefaleti@gmail.com	Nigeria
68.	Mr	James A.	Lahai	National Co-ordinator	National Election Watch (NEW)	Lahaijames2006@yahoo.co.uk nationalelectionwatchsl@gmail.com	Sierra Leone
69.	Dr	John	Mugisa	Programme Officer	Pan-African Centre for Gender Peace and Development	pofficerpac@fasngo.org	Senegal
70.	Dr	Rui	Correia Landim	Researcher	National Institute for the development of Education; National Institute of Statistics	landimrui@yahoo.com.br	Guinea Bissau
71.	Dr	Aimé Folly Kokou	Hetchelli	Researcher, Lecturer	Université de Lomé; Cpr-spd	donhetcheli@yahoo.fr	Togo
72.	Mr	Abdoulaye	Diallo	Secretary General	West Africa Civil Society Forum (WACSOFF)	info@wacsof.net adiallo@wacsof.net	Nigeria
73.	Mr	Malcolm W.	Joseph		Centre for Media Studies and Peacebuilding	malcolmjoseph2000@yahoo.com cenerforpeacebuilding@yahoo.com	Liberia

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
74.	Mr	Adama Hawa Bibi	Diallo		Organisation Guinéenne des Droits de l'Homme	ogdh2004@yahoo.fr adamahawabibi@yahoo.fr	Guinea
75.	Mr	Nestor	Odjoumani		Institut de Recherche Empirique en Economie Politique	nodjoumani@yahoo.com	Benin
76.		Me Saran	Keiita		Réseau des Femmes, Paix et Sécurité de la CEDEAO	masarankd@yahoo.fr	Mali
77.	Ms	Maïga	Zeïnabou Labo	President	Association des Femmes Juristes de Niger (AFJN)	zeina_lab07@yahoo.fr afjniger@yahoo.fr	Niger
78.	Prof.	Albert	Ouedraogo	University Professor; Former Minister, Ministry of Human Rights	World Nature Organisation (WNO)	albert.ouedraogo1@gmail.com albert.ouedraogo1@univ-ouaga.bf	Burkina Faso
79.		Nana Asantewa	Afadzinu	Executive Director	West Africa Civil Society Institute (WACSI)	executivedirector@wacsi.org	Ghana
80.		Afiba	Dolphyne	Representing the Executive Director	Institute for Democratic Governance (IDEG)	eakwetey@ideg.org adolphyne@ideg.org	Ghana
81.	Mr	Momodou Lamin	Tarro	University Registrar		mltarro@utg.edu.gm	Gambia
82.	Ms	Salimata	Porquet	President	REPSFECO	fefeedes@yahoo.com	Côte d'Ivoire
83.	Ms	Levinia	Addae-Mensah	Head of Programmes, Office of the Commandant	Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre (KA IPTC)	Levinia.Addae-Mensah@kaiptc.org	Ghana
84.	Mr	Mohammed-Anwar	Sadat Adam	Acting Country Director & EJ Programme and Campaigns Manager Ghana	Oxfam International	ASadat@oxfam.org.uk	Ghana

Concertations régionales des acteurs non-étatiques en Afrique à l'occasion du 10ième anniversaire du CPS Mai 2014

Liste des participants

N°	Titre	Prénom	Nom de famille	Position	Organisation	Adresse email	Pays
85.	Mr	Emmanuel	Bombande	Executive Director	WANEP Regional	ebombande@wanep.org	Ghana
86.	Mr	Chukwuemeka B.	Eze	Director of Programs	WANEP Regional	ceze@wanep.org	Ghana
87.	Mr	Alimou	Diallo	Regional Coordinator, Network and Development	WANEP Regional	adiallo@wanep.org	Ghana
88.	Ms	Queeneth	Tawo	Regional Coordinator	WANEP Regional	qtawo@wanep.org	Ghana
89.	Mr	Vincent	Azumah	M & E Coordinator	WANEP Regional	vazymah@wanep.org	Ghana
90.	Ms	Kesia Onam	Birch	Programme Officer	WANEP Regional	kbirch@wanep.org	Ghana
91.	Ms	Esther	Gordon-Mensah	Administrative Manager	WANEP Regional	Ggordon-mensah@wanep.org	Ghana
92.	Ms	Diana	Akpene Adodoh	Administrative Assistant	WANEP Regional	wanep@wanep.org dtoffa@wanep.org	Ghana
93.	Ms	Dina-Rose	Gbeblewoo- Manyo	Executive Bilingual Secretary	WANEP Regional	Dgbeblewoo-manyo@wanep.org	Ghana